



Département de l'AIN
Arrondissement de BELLEY
Canton de LAGNIEU
Commune de SAINT-VULBAS

NOMBRE		
de conseillers en exercice	:	15
de présents	:	12
de votants	:	15

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE en date du 5 avril 2024

Présents : M Marcel JACQUIN, Maire,
MM Jacques ROLLAND, Mara PHILIP, Marie-Odile ROUSSELET, Gisèle PLAZA, Jean-Louis GREAU, Sylvain BOUVIER, Maryline JAMES, Fabrice MONNERY, Sandrine RAVET, Karine MARTIN et Sébastien GUILLON

Excusé :

Procurations : Daniel DALLERY à Jacques ROLLAND
Corinne DRUHET à Sylvain BOUVIER
Rémy BARGE à Fabrice MONNERY

Secrétaire : Sylvain BOUVIER

Date de la convocation : 29 mars 2024

Délibération N°38 : Compte Administratif 2023 – Commune

Après présentation du compte administratif de la Commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°39 : Compte Administratif 2023 – Centre International de Rencontres

Après présentation du compte administratif du Centre International de Rencontres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°40 : Compte Administratif 2023 – Centre Aquatique

Après présentation du compte administratif du Centre Aquatique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°41 : Compte Administratif 2023 – Eau et Assainissement

Après présentation du compte administratif de l'eau et assainissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°42 : Compte Administratif 2023 – Gendarmerie

Après présentation du compte administratif de la Gendarmerie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°43 : Compte Administratif 2023 – Lotissement ex Challessin

Après présentation du compte administratif du Lotissement ex Challessin, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°44 : Compte Administratif 2023 – Lotissement Marcilleux-Clares Fontaines

Après présentation du compte administratif du Lotissement Marcilleux-Clares Fontaines, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°45 : Compte Administratif 2023 – Lotissement La Petite Mière

Après présentation du compte administratif du Lotissement La Petite Mière, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

Délibération N°46 : Approbation des Comptes de Gestion 2023 – Commune et budgets annexes (Centre Aquatique, CIR, Eau et Assainissement, Gendarmerie et Lotissements)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération N°47 : Affectation du résultat 2023 – Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

2 982 955.60 euros au compte 1068
8 386 455.58 euros à l'excédent reporté (002)

Délibération N°48 : Affectation du résultat 2023 – Centre international de rencontres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

80 521.68 euros au déficit à reporter (002)

Délibération N°49 : Affectation du résultat 2023 – Centre aquatique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

496 434.39 euros au déficit à reporter (002)

Délibération N°50 : Affectation du résultat 2023 – Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

261 723.71 euros à l'excédent reporté (002)

Délibération N°51 : Affectation du résultat 2023 – Gendarmerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

210 658.50 euros au compte 1068
379 973.39 euros à l'excédent reporté (002)

Délibération N°52 : Budget primitif 2024 – Commune

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 20 748 110,66 €
- section d'investissement : 17 923 926,38 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif principal Commune.

Délibération N°53 : Budget primitif 2024 – Centre International de Rencontres

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 745 856,68 €
- section d'investissement : 264 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe CIR.

Délibération N°54 : Budget primitif 2024 – Centre Aquatique

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 2 321 284,39 €
- section d'investissement : 1 102 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe Centre aquatique.

Délibération N°55 : Budget primitif 2024 – Eau et Assainissement

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 490 062,71 €
- section d'investissement : 427 589,21 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe Eau et assainissement.

Délibération N°56 : Budget primitif 2024 – Gendarmerie

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 849 322,17 €
- section d'investissement : 1 107 335,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe Gendarmerie.

Délibération N°57 : Budget primitif 2024 – Lotissement ex Challessin

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 787 864,13 €
- section d'investissement : 554 521,66 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe Lotissement ex Challessin.

Délibération N°58 : Budget primitif 2024 – Lotissement Marcilleux-Claire Fontaines

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 491 331,30 €
- section d'investissement : 294 606,70 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe Lotissement Marcilleux-Claire Fontaines.

Délibération N°59 : Budget primitif 2024 – Lotissement La Petite Mière

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 166 171,20 €
- section d'investissement : 170 036,20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif annexe Lotissement La Petite Mière.

Délibération N°60 : Confirmation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir, pour l'année 2024, les taux d'imposition des taxes directes locales, comme suit :

- Taxe foncière : 25%
- Taxe foncière non bâti : 8.35%
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 0 %

Délibération N°61 : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT

REGISTRE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

N° délibération	N° décision	Objet	Recette HT	Dépense HT	Sans impact financier
61	35-2024	ELCIMAL – Etude et conseil ombrières photovoltaïques – Centre aquatique		9 300.00 €	
61	36-2024	ATRIUM – Béton désactivé – 32 rue de la Dime		1 650.00 €	
61	37-2024	ATRIUM – Abords cabinet dentaire		8 469.00 €	
61	38-2024	PILIU – travaux plomberie - 191 rue du Centre		3 184.00 €	
61	39-2024	ROUX – Cuisine – 435 rue Ph.le Beau		3 987.03€	
61	40-2024	DOSSE – Etude habitat inclusif - Le Moulin		3 200.00 €	
61	41-2024	SCHILLER – Défibrillateur mairie		1 654.15 € + contrat 104.32€/ an	
61	42-2024	VIELEM – Banque réfrigérée - CIR		2 343.20 €	
61	43-2024	NET COLLECTIVITES – Grilles exposition / chariots Tour de France		3 125.01 €	
61	44-2024	POURCHER – Local poubelles Cœur village et Clos Belle Hélène		25 050.00 €	
61	45-2024	ARDITO JACQUET – Réfection murs scène au CIR		13 585.00 €	
61	46-2024	SUFFIXE - Renouvellement contrat de maintenance des casiers vestiaires au centre aquatique pour 3 ans		1 584.20 € / an	

Délibération N°62 : Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Marché de travaux Avenant 1 lots 1 à 12

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants et toutes pièces s'y rapportant.

Délibération N°63 : Rénovation d'1 logement au 521, rue Claires Fontaines - Marchés de travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants et toutes pièces s'y rapportant.

Lot 1 : Démolition Maçonnerie GO Façades	ERRIGO	39 618,30 €
Lot 2 : Plâtrerie Peintures Isolation Faux plafonds	SALVI IOSTI	15 610,83 €
Lot 3 : Menuiseries extérieures bois	C'BOIS	21 477,99 €
Lot 4 : Serrurerie	MSR	3 843,40 €
Lot 5 : Menuiseries intérieures bois	CONFORT MENUISERIE	2 650,00 €
Lot 6 : Carrelage Faïence	SERRANO	7 144,81 €
Lot 7 : Plomberie Sanitaire Ventilation	BRACHET COMTET	4 935,36 €
Lot 8 : Electricité CFO-CFA-Chauffage électrique	Maintenance Elec	7 522,00 €
Lot 9 : Désamiantage	Lyon Désamiantage Env.	5 750,00 €

Délibération N°64 : Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel séjour Capbreton

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'organisation de ce séjour pour 15 enfants, fixe le tarif par enfant à 51€/ jour, auquel il faudra rajouter le tarif en vigueur à savoir :

Journée enfant avec repas			
St Vulbas	Quotient CAF T	(0<x<650)	15.20 €
	Quotient CAF T	(650<x<1150)	16.20 €
	Quotient CAF T3	(>1150)	17.20 €
Extérieurs	Quotient CAF T	(0<x<650)	17.20 €
	Quotient CAF T	(650<x<1150)	18.20 €
	Quotient CAF T3	(>1150)	19.20 €

Délibération N°65 : Dénomination des voies des lotissements

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les dénominations citées ci-dessous :

- Domaine de la Pierre Blanche pour les 8 lots à aménager
- Les Hirondelles pour les bâtiments A et B du collectif

Et charge Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment au Centre des impôts fonciers.

Délibération N°66 : Vente parcelles cadastrées D n°1048, 1173, 1277, 1278 et 1280 - Département de l'Ain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de vente pour un montant 680€, le document d'arpentage et l'acte relatif à la vente, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Pour information :

- Complexe sportif : Négociations en cours avec l'architecte
- Dictée du Tour : Belle journée du 22/03/24
- Tour de France : Réunion avec les associations le 28/03 et avec les entreprises le 11/04
- 2/05/24 : Présentation du dossier d'animation pour la journée du 3/07 en Préfecture
- 26/05/24 : Fête du Tour

La séance est levée à 23h00.

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 17 mai 2024.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date	Acte N°	Objet de l'acte	Class.	Folio
05/04/2024	38	Compte Administratif 2023 – Commune	7.1	2024/053
05/04/2024	39	Compte Administratif 2023 – CIR	7.1	2024/054
05/04/2024	40	Compte Administratif 2023 – Centre aquatique	7.1	2024/055
05/04/2024	41	Compte Administratif 2023 – Eau Assainissement	7.1	2024/056
05/04/2024	42	Compte Administratif 2023 – Gendarmerie	7.1	2024/057
05/04/2024	43	Compte Administratif 2023 – Lotissement ex Challessin	7.1	2024/058
05/04/2024	44	Compte Administratif 2023 – Lotissement Marcilleux CF	7.1	2024/059
05/04/2024	45	Compte Administratif 2023 – Lotissement Petite Mière	7.1	2024/060
05/04/2024	46	Approbation des Comptes de Gestion 2023 – Commune et budgets annexes (Centre Aquatique, CIR, Eau et Assainissement, Gendarmerie et Lotissements)	7.1	2024/061
05/04/2024	47	Affectation du résultat 2023 – Commune	7.1	2024/062
05/04/2024	48	Affectation du résultat 2023 – CIR	7.1	2024/063
05/04/2024	49	Affectation du résultat 2023 – Centre aquatique	7.1	2024/064
05/04/2024	50	Affectation du résultat 2023 – Eau/Assainissement	7.1	2024/065
05/04/2024	51	Affectation du résultat 2023 – Gendarmerie	7.1	2024/066
05/04/2024	52	Budget primitif 2024 – Commune	7.1	2024/067
05/04/2024	53	Budget primitif 2024 – CIR	7.1	2024/068
05/04/2024	54	Budget primitif 2024 – Centre aquatique	7.1	2024/069
05/04/2024	55	Budget primitif 2024 – Eau Assainissement	7.1	2024/070
05/04/2024	56	Budget primitif 2024 – Gendarmerie	7.1	2024/071
05/04/2024	57	Budget primitif 2024 – Lotissement ex Challessin	7.1	2024/072
05/04/2024	58	Budget primitif 2024 – Lotissement Marcilleux CF	7.1	2024/073
05/04/2024	59	Budget primitif 2024 – Lotissement Petite Mière	7.1	2024/074
05/04/2024	60	Confirmation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024	7.1	2024/075
05/04/2024	61	Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie - Article L 2122-22 du CGCT	1.2	2024/076
05/04/2024	62	Rénovation de 4 logements au 626-636, rue Claires Fontaines - Marché de travaux Avenant 1 lots 1 à 12	1.1	2024/077
05/04/2024	63	Rénovation d'1 logement au 521, rue Claires Fontaines - Marchés de travaux	1.1	2024/078
05/04/2024	64	Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Tarif exceptionnel séjour Capbreton	7.10	2024/079
05/04/2024	65	Dénomination des voies des lotissements	3.4	2024/080
05/04/2024	66	Vente parcelles cadastrées D n°1048, 1173, 1277, 1278 et 1280 - Département de l'Ain	3.2	2024/081

Le secrétaire de séance

Sylvain BOUVIER

Le Maire,



Marcel JACQUIN